



Communiqué de presse
Lyon, le 8 juin 2018

La station GNV de Corbas permettra aux transporteurs du territoire de répondre à des engagements environnementaux forts

La station gaz naturel ENGIE de Corbas a été officiellement inaugurée ce vendredi 8 juin. Il s'agit de la 1^{ère} station de la Métropole de Lyon ouverte aux poids-lourds, dans le cadre de la convention liant la Métropole de Lyon à l'ADEME et GRDF, en partenariat avec la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR).

[Le gaz naturel véhicule \(GNV\), une technologie au service de l'environnement et du secteur des transports](#)

Le secteur du transport fait face à des défis à forts enjeux à la fois économiques, énergétiques, climatiques et de santé publique. Il doit aujourd'hui être en capacité de diminuer son empreinte carbone, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et de diversifier son mix énergétique tout en restant compétitif afin de préserver ses emplois. Pour répondre localement aux engagements internationaux pour le climat et aux problèmes de qualité de l'air, le recours à des carburants alternatifs est devenu une nécessité.

Aujourd'hui, plus de 11 millions de véhicules dans le monde roulent au GNV. Le GNV est le même gaz que celui utilisé pour le chauffage ou la cuisine. Il est comprimé à 200 bars afin d'être utilisé comme carburant pour les véhicules.

Le GNV est un carburant alternatif majoritairement composé de méthane. Le plein ne prend pas plus de temps qu'avec un carburant classique et ne présente aucun caractère de dangerosité. Le paiement à la pompe s'effectue soit par simple carte bancaire, soit par un badge ENGIE fourni par l'opérateur de la station après souscription d'un contrat.

Au-delà de réduire la dépendance au pétrole, le GNV présente plusieurs avantages énergétiques et environnementaux. Les émissions d'oxyde d'azote (NOx) sont inférieures de 50 % et celles de particules fines sont inférieures de 90 % à celles émises par le diesel. Les émissions de CO₂ sont réduites de 20 % par rapport à l'essence et même de 75% si le GNV est issu de la méthanisation (bioGNV) ! La mobilité bioGNV concile ainsi la production locale d'énergie et l'amélioration de la qualité de l'air.

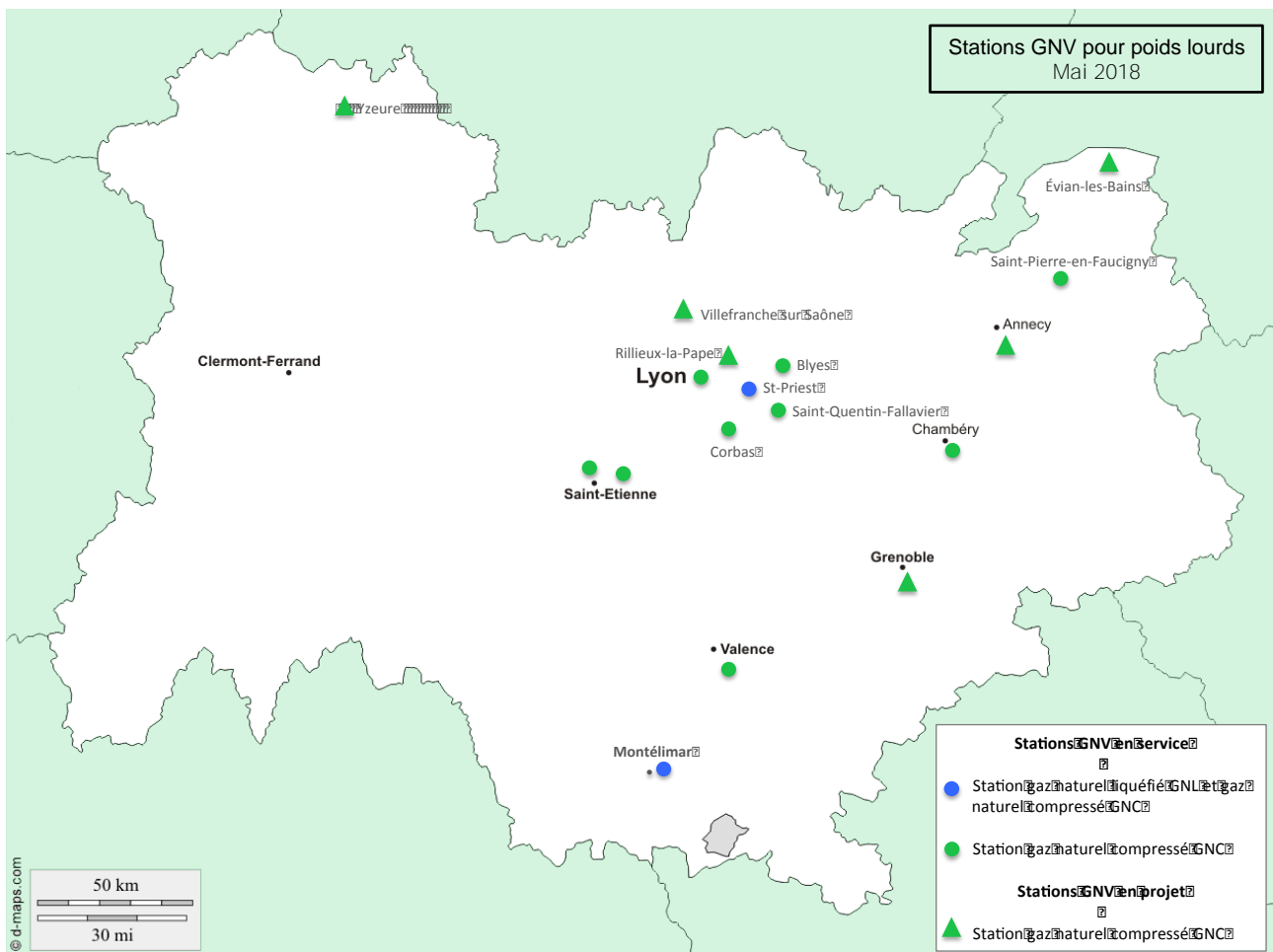
La production de bioGNV se développe en région grâce à la dynamique que connaissent aujourd'hui les projets de méthanisation sur le territoire.

[Un projet concerté pour une démarche en faveur de la transition énergétique](#)

La station de Corbas est directement reliée au réseau de gaz de GRDF. Dès fin 2018 elle sera alimentée en partie par la production de biogaz de la station d'épuration de La Feyssine par injection dans le réseau GRDF. C'est grâce à **la Métropole de Lyon** qui s'est engagée dans une démarche visant à développer une filière de production locale de bioGaz.

La FNTR a animé la dynamique de l'émergence de cette station pour le compte d'un groupe de transporteurs désireux de s'équiper de camions plus respectueux de l'environnement. A l'issue de la consultation pour l'approvisionnement en GNV, la filiale d'ENGIE GNVERT a été choisie pour répondre à ce besoin et a construit la station sur un terrain appartenant à l'entreprise de transports STEF. La Métropole de Lyon, en partenariat avec la ville de Corbas, a accompagné le projet en facilitant la délivrance du permis de construire de la station et l'ADEME a aidé les transporteurs à l'achat de véhicules GNV. Pour développer le maillage des territoires, l'Agence a mis en place deux dispositifs, l'un au niveau national, l'autre au niveau régional avec l'appel à projets appelé « GNVolont'air » en partenariat avec la Région et GRDF.

Sur l'ensemble du territoire national, 71 nouvelles stations sont aujourd'hui en projet dont deux sur le territoire de la Métropole de Lyon, à Saint Priest et à Rillieux-la-Pape.



En soutenant la mobilité GNV, la Métropole de Lyon et ses partenaires s'engagent dans une démarche cohérente, énergétiquement durable, respectueuse de l'environnement, bénéficiant économiquement au territoire et s'inscrivant ainsi dans les principes de l'économie circulaire. De son côté, l'ADEME soutient les projets innovants permettant de favoriser l'efficacité énergétique des transports, la réduction de leur impact environnemental et l'injection d'énergie renouvelable dans les carburants.

Dans le cadre de ses missions de service public de distribution du gaz naturel, GRDF est chargé notamment d'accompagner la transition énergétique des territoires et de la filière en assurant la promotion des nouveaux usages du gaz et tout particulièrement le GNV et le biométhane.

L'expérience et l'expertise, acquises par ENGIE à travers sa filiale GNVERT, depuis maintenant près de 20 ans dans l'avitaillement en carburants alternatifs, lui ont permis de proposer une solution pour favoriser le développement d'un transport propre et durable.

GNVERT est le leader en France des solutions d'avitaillement en carburants alternatifs (GNC, BioGNC, GNL, Hydrogène...) et exploite près de 150 stations

La mobilité motorisée contribue fortement aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques sur l'agglomération (31 % des GES, 1/3 des particules fines, 2/3 des oxydes d'azote). Il importe donc d'évoluer vers un système énergétiquement durable et respectueux de l'environnement en diversifiant le mix énergétique pour accroître la sécurité d'approvisionnement et en favorisant l'essor des énergies renouvelables. Ainsi, dans son scénario énergétique 2050, l'ADEME envisage à horizon 2050 une consommation énergétique finale dans les transports (hors aérien international) de près de 50 % de gaz, 35 % d'électricité et 16 % de biocarburants. Pour favoriser ce changement, les institutions publiques doivent soutenir l'émergence des nouvelles filières telle que le véhicule électrique et la mobilité Gaz.

En 2013, le Grand Lyon signait une convention tripartite avec GRDF et l'ADEME pour l'expérimentation d'une mobilité durable au GNV. Cette convention était prolongée à la fin 2015 au vu de ses résultats positifs. Le 25 juin prochain, une nouvelle délibération sera proposée aux élus de la Métropole afin de poursuivre et de développer la mobilité durable au GNV grâce à une convention d'une durée de 3 ans.

Retrouvez :

[l'actualité de la filière gaz et la station sur gaz-mobilite.fr](#)

[le scénario énergie-climat ADEME 2035-2050 sur ademe.fr](#)

Contact presse :

agence plus2sens – 04 37 24 02 58
Carmela Silletti - carmela@plus2sens.com

LA MÉTROPOLE DE LYON

La Métropole de Lyon regroupe 59 communes pour une population de 1 354 476 habitants. Collectivité territoriale à statut unique, elle est compétente en matière de lutte contre la pollution de l'air. En 2016, elle a lancé une démarche d'amélioration de la qualité de l'air, visant à protéger la santé des populations, à travers un plan d'actions intitulé "Plan Oxygène ». Ce plan comporte des volets d'action dans le secteur des transports et de la mobilité avec la création d'une zone à faibles émissions (ZFE) où des restrictions d'accès seront appliquées pour les véhicules professionnels les plus anciens et les plus polluants, après concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr



[@ademe](#)

GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. www.grdf.fr



[@GRDF](https://twitter.com/GRDF)